

# Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République» (ATR) du 6 Février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux communes de plus de 3 500 habitants dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la commune, des projets à venir et de la gestion de la dette ainsi que des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.

Bien que la commune de Conches-sur-Gondoire ne soit pas concernée par cette obligation, un rapport succinct pour rendre compte des projets à venir et de la gestion de la commune est fait dans un souci de transparence.

Section de fo	nctionnement	Section d'inv	estissement
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Activités des services	Fiscalité locale(TH, TF)	Frais d'études	Epargne
Charges de personnel	Produits liés aux activités sportives	Travaux	Dotations (reversement de TVA)
Intérêts de la dette	Produits liés au périscolaire	Immobilisations	Subventions
contributions aux organismes	Produits des immeubles (logements)	Remboursement capital de la dette	Produits des cessions
Epargne	Dotations d'Etat		

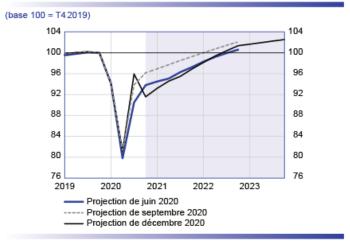
## 1. Contexte économique général

#### • Une récession d'une ampleur historique en 2020

Les prévisions, tant de la Banque de France que de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), actent le fait que l'année 2020 sera pour l'économie française celle d'une récession d'une ampleur jamais vue depuis la création de la comptabilité nationale. Les deux institutions prévoient, en effet, un recul de l'activité économique de l'ordre de 9 % pour l'année 2020.

Le scénario plus favorable de la Banque de France prévoit un fort rebond de l'économie française en 2021 et 2022, avec une croissance du PIB respectivement de 7 et 5 %. Autrement dit, la France devra attendre mi-2022 pour retrouver son le niveau d'activité économique qui était le sien fin 2019.

#### Graphique 1 : Niveau du PIB réel



Sources : Pour la projection de décembre, Insee jusqu'au troisième trimestre 2020, projections Banque de France sur fond bleuté.

Le plan de relance permettrait de gagner +1 point de PIB en 2021 et +1,3 point en 2022 et 2023

#### 2. Loi de Finances 2021<sup>1</sup>

#### Une perte de recettes annoncée

En 2021, les collectivités locales continueront à être exposées à une dégradation de leurs ressources d'autant plus importante que la crise sanitaire pourrait durer.

En effet, plusieurs recettes fiscales dont l'évolution est sensible à la conjoncture économique ne sont perçues qu'avec une ou plusieurs années de décalage par les collectivités locales. Cette situation concerne les droits de mutation à titre onéreux (liés aux transactions immobilières effectuées sur le périmètre du territoire communal) perçus par les communes de moins de 5 000 habitants qui ne sont pas des stations de tourisme. En effet, cette ressource est versée au travers d'un fond départemental des DMTO l'année suivant la vente du bien.

#### Des mesures budgétaires proposées en faveur d'une relance territorialisée

Afin de soutenir l'investissement local, plusieurs mesures introduites ou proposées tendent à augmenter les crédits budgétaires disponibles ou à assouplir les règles de subventions des projets.

La troisième loi de finances rectificative pour 2020 a procédé à une ouverture de crédits d'un milliard d'euros au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et - par un apport du Sénat - pour le financement de projets éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Par ailleurs, au titre du volet « Écologie » du plan de relance, une enveloppe de 1 milliard d'euros est prévue pour la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> « Projet de loi de finances pour 2021 : Relations avec les collectivités territoriales « Rapport général n° 138 (2020-2021) de MM. Charles GUENÉ et Claude RAYNAL, fait au nom de la commission des finances, déposé le 19 novembre 2020.

#### Poursuite de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales

Depuis 2020, 80% des ménages ne payent plus la taxe d'habitation. En 2021, pour les 20% des foyers restants, une exonération de 30% sera appliquée.

En 2021, pour la commune, cela signifie le gel des valeurs locatives et des abattements de TH. Le produit de la TH est nationalisé et compensé par la TFB départementale.

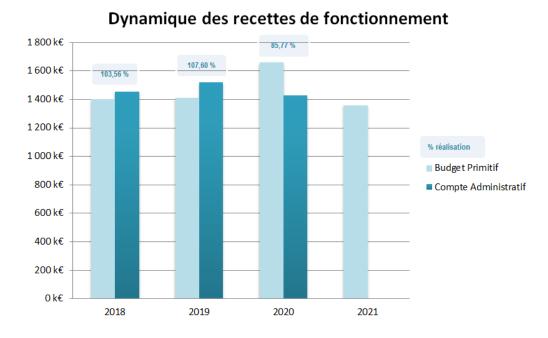


Après cette brève présentation du contexte économique général, le rapport va présenter les orientations du budget 2021 de la commune de Conches-sur-Gondoire.

#### 3. La section de fonctionnement

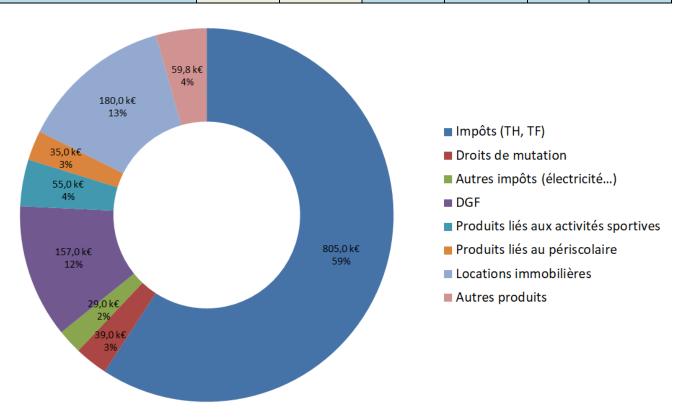
## 3.1 Les recettes de fonctionnement

Les prévisions de la commune ont toujours été prudentes avec un taux de réalisation de 105% ; toutefois, pour l'année 2020, les recettes de fonctionnement (hors recettes fiscales et dotations de l'Etat) ont été affectées par la crise sanitaire en cours et le confinement du mois mars.



Les recettes sont évaluées prudemment pour 2021 compte tenu des contraintes financières qui s'appliquent et du contexte sanitaire et économique incertain et aléatoire.

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021	% BP	% évol 2020-2021
Impôts (TH, TF)	750,4 k€	793,9 k€	804,1 k€	805,0 k€	59,2%	0,11%
Droits de mutation	77,6 k€	68,8 k€	38,9 k€	39,0 k€	2,9%	0,26%
Autres impôts (électricité)	23,0 k€	31,2 k€	31,3 k€	29,0 k€	2,1%	-7,93%
DGF	164,8 k€	161,5 k€	157,7 k€	157,0 k€	11,5%	-0,45%
Produits liés aux activités sportives	103,6 k€	110,3 k€	71,7 k€	55,0 k€	4,0%	-30,36%
Produits liés au périscolaire	47,6 k€	48,9 k€	37,5 k€	35,0 k€	2,6%	-7,14%
Locations immobilières	230,3 k€	223,2 k€	217,6 k€	180,0 k€	13,2%	-20,89%
Autres produits	83,5 k€	80,0 k€	65,7 k€	59,8 k€	4,4%	-9,87%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 480,8 k€	1 517,8 k€	1 424,5 k€	1 359,8 k€	100%	



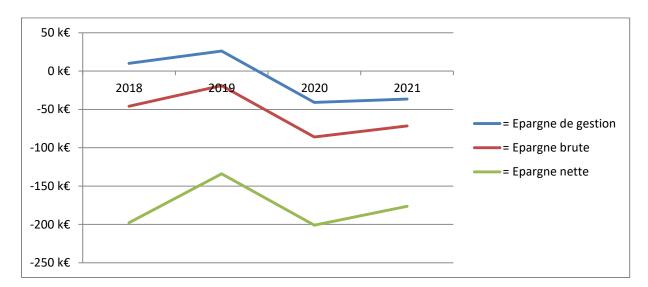
- Les impôts directs représentent toujours plus de la moitié des recettes de fonctionnement de la commune; les taux d'imposition en 2021 restent constants, d'autant que le produit de la TH est nationalisé et compensé par la TFB départementale;
- La loi de finances 2021 ne remet pas en cause la stabilité du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ;
- Le produit des revenus locatifs (sociaux et commerciaux) est en légère baisse du fait de logements sociaux inoccupés nécessitant des rénovations et des difficultés rencontrées par certains locataires de locaux commerciaux du fait de la crise sanitaire;

- Les produits liés au périscolaire ont été en baisse en 2020 du fait du confinement du mois de mars;
   une estimation prudente est donc faite pour 2021;
- Si les produits liés aux activités sportives ont été maintenus en 2020, ils doivent être minorés pour 2021 du fait de la fermeture des locaux depuis le mois de novembre et de l'impossibilité pour les adultes de jouer depuis cette date;
- Les autres produits (redevances, subventions ou remboursement maladie) restent stables.

## 3.2 Les soldes intermédiaires de gestion

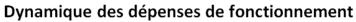
Comme indiqué lors du vote du budget primitif 2020, une dégradation de l'épargne est constatée depuis 2020 du fait de la crise sanitaire du COVID19, la commune a dû faire face à des dépenses de gestion courante plus importante.

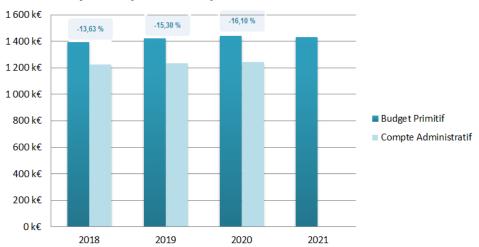
	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
+ Produits de gestion courante	1 410 k€	1 382 k€	1 354 k€	1 360 k€
- Charges de gestion courante	1 400 k€	1 356 k€	1 395 k€	1 396 k€
= Épargne de gestion	10 k€	26 k€	-41 k€	-37 k€
- Charges financières	56 k€	45 k€	45 k€	35 k€
= Épargne brute	-45 k€	-19 k€	-86 k€	-72 k€
- Remboursement capital de la dette	152 k€	115 k€	115 k€	105 k€
= Épargne nette	-197 k€	-134 k€	-201 k€	-177 k€



On note un redressement sur l'année 2021 ; toutefois, la commune doit continuer d'être rigoureuse dans sa gestion.

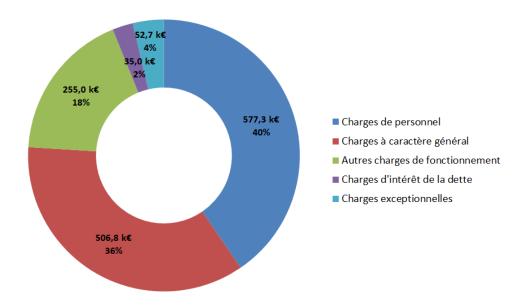
## 3.3 Les dépenses de fonctionnement





Pour la bonne gestion, le budget primitif 2021 se doit de ne pas dépasser les prévisions budgétaires de 2020 :

	CA 2018	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021	% BP	% évol 2020-2021
Charges de personnel	636,6 k€	578,9 k€	632,0 k€	542,3 k€	579,3 k€	40,1%	6,39%
Charges à caractère général	407,6 k€	326,0 k€	445,7 k€	382,8 k€	512,8 k€	35,5%	25,35%
Autres charges de fonctionnement	240,5 k€	225,4 k€	237,1 k€	211,0 k€	256,5 k€	17,7%	17,74%
Charges d'intérêt de la dette	37,8 k€	39,2 k€	45,0 k€	36,5 k€	35,0 k€	2,4%	-4,29%
Charges exceptionnelles	0,6 k€	0,4 k€	14,0 k€	6,0 k€	6,5 k€	0,4%	7,69%
Atténuation de produit	56,4 k€	64,9 k€	66,7 k€	62,2 k€	55,2 k€	3,8%	-12,68%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 379,5 k€	1 235,0 k€	1 440,5 k€	1 240,8 k€	1 445,3 k€	100%	



- La charge des intérêts de la dette est constante par rapport à 2020.
- Les charges exceptionnelles sont en baisse dans la mesure où cette dépense était composée en 2020 par l'octroi de l'aide sur les loyers pour les locataires des locaux commerciaux;
- La dépense du chapitre 014 « Atténuations de produits » est en baisse du fait de la sortie de carence de la commune quant à la loi SRU pour la période triennale 2014-2016 (le prélèvement au titre de l'article 55 passe de 15 000 à 5 000 €).

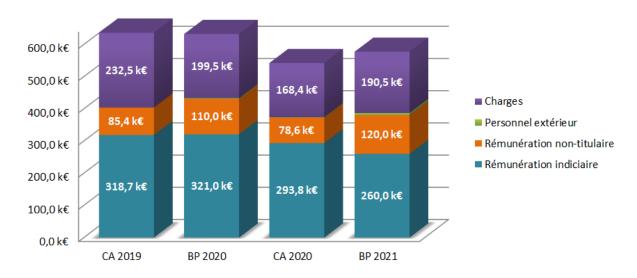
#### 3.3.1 Les charges de personnel (012)

La maîtrise de ce poste de dépenses est indispensable au regard de son poids dans les dépenses de fonctionnement (40%).

Les charges de personnel sont en diminution par rapport au BP2020. En effet, les résultats de l'année 2020 s'expliquent par le départ de son responsable des services techniques non remplacé et celui de la DGS, qui n'a été remplacée qu'au mois de décembre.

Une légère augmentation par rapport au CA2020 est prévu ; cela est dû à la mise en place de l'indemnité compensatrice de la CSG et à la revalorisation indiciaire nationale intervenue en janvier 2021.

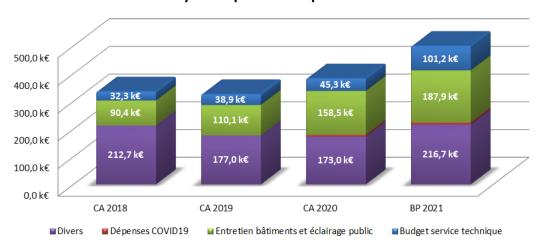
## Dynamique de la masse salariale



### 3.3.2 Les charges à caractère général (011)

Les charges à caractère général (prestations de services, fournitures, fluides...) augmentent par rapport au voté 2020 du fait notamment de l'augmentation du budget du service technique.

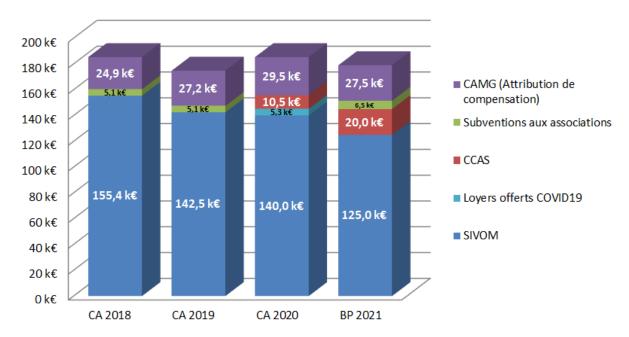
## Dynamique du chapitre 011



#### 3.3.3 Les participations

Au sein des « autres charges de fonctionnement », les participations augmentent légèrement par rapport à 2020 du fait de l'augmentation significatif du budget CCAS, compensé en grande partie par la diminution de la contribution au SIVOM du fait de la diminution globale du nombre d'enfants conchois au Val Guermantes.

## **Dynamique des Participations**

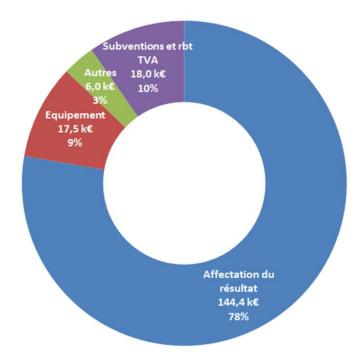


#### 4. La section d'investissement

#### 4.1 Les recettes d'investissement

	BP 2020	BP 2021
Equipement	2,0 k€	17,5 k€
Affectation du résultat	117,5 k€	144,4 k€
Autres	15,5 k€	6,0 k€
Subventions et rbt TVA	18,3 k€	18,0 k€
Emprunt de financement	0,0 k€	0,0 k€
TOTAL RECETTES RELLES INV.	153,3 k€	185,9 k€

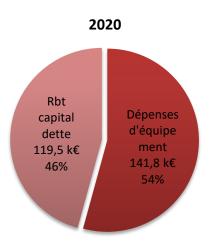
- La plus importante recette d'investissement provient des excédents de fonctionnement capitalisés; une gestion rigoureuse de la section fonctionnement est donc essentielle.
- Une autre recette est capitale pour la commune mais reste incertaine: les subventions. Il est donc proposé un budget très prudent, quitte à passer des Décisions Modificatives au cours de l'année si des subventions sont obtenues pour la réalisation de travaux ou équipements.

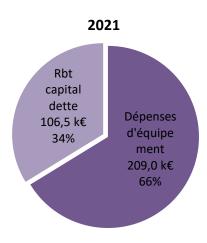


## 4.2 Les dépenses d'investissement

	RAR* 2020	BP 2021	TOTAL
Dépenses d'équipement	15,3 k€	193,7 k€	209,0 k€
Rbt capital dette (dont caution)	0,0 k€	106,5 k€	106,5 k€
TOTAL DEPENSES RELLES INV.	15,3 k€	300,2 k€	315,5 k€

<sup>\*</sup>Restes à réaliser





En 2021, la commune consacrera 66% de ses crédits d'investisseement aux opérations d'équipements :

135 714,29 €

✓ Révision du Plan Local d'Urbanisme ;

Total des emprunts en cours

Remboursement 2021

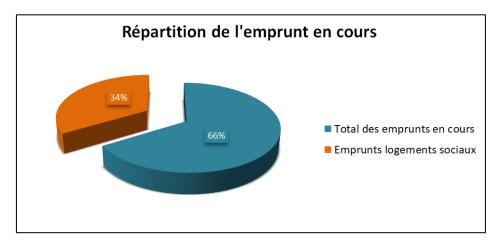
- ✓ Travaux de réfection des bâtiments et réaménagement de voirie ;
- ✓ Remboursement de la dette Marne et Gondoire relative à l'enfouissement des réseaux rue du Chatelet en 2012 (150 000 € à laquelle s'est soustrait un remboursement de 13 500 € sur la FCTVA portant la dette à 136 500 €) avec un échéancier de 2000 €/mois soit 24 000 € en 2021.

## 4.3 La gestion de la dette

Total aco cilipianto cil coali	
Capital emprunté	2 404 880,98 €
Taux moyen	2,93
Durée de vie moyenne	26 ans
Nombre d'emprunts	17
	ı
Capital restant dû	1 646 010,55 €
Capital 2021	101 692,68 €
Intérêts 2021	34 021,61 €

Emprunts logements sociaux	
Capital emprunté	1 221 564,00 €
Taux moyen	2,37
Durée de vie moyenne	33 ans
Nombre d'emprunts	9

Capital restant dû	945 811,11 €
Capital 2021	36 718,80 €
Intérêts 2021	12 556,31 €
Remboursement 2021	49 275,11 €



## 4.4 Balance COVID19 de l'année 2020

La plupart des résultats et des données 2020 présentés dans ce rapport ont été affectés par la crise sanitaire en cours ; la commune a dû et devra faire face aux conséquences de la crise sanitaire :

DEPENSES SUPPLEMENTAIRES		
Gestion de la crise (Fournitures d'entretien : matériel de protection et d'aménagement de l'accueil du public)		7 486,14 €
	TOTAL	7 486,14 €

MANQUES A GAGNER	
Recettes sport (1 trimestre complet salle des sports + tennis et toutes les semaines de stages)	30 000,00 €
Recettes école (compensé par absence dépenses)	
Soutien au tissu économique : loyers offerts	5 331,48 €
TOTAL	35 331,48 €

DEPENSES ECONOMISEES	
Réceptions (fête de l'été et du beaujolais)	3 200,00 €
Subvention masques	1 400,00 €
TOTAL	4 600,00 €